

ARRÊTÉ DEP-2024-407 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BREVET PROFESSIONNEL MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 14 mars 2014 portant création du brevet professionnel Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys du brevet professionnel ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet professionnel Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jérôme MARTEL, inspecteur de l'Education nationale

Vice-présidente :

Madame Nina HAMMAMI, professionnelle

Enseignants :

Madame Cécile GIAMI

Madame Khadija SALEHY

Monsieur Régis BERGO

Monsieur Thomas CAILLAT

Monsieur James DELOURME

Monsieur Julien JANUS

Professionnels :

Monsieur Amaury DUHEM

Monsieur Christophe ZAWADZSKI

Monsieur Christophe HUART

Monsieur Florian LORENZ

Monsieur Christophe BENITO

Monsieur Nicolas VENANT

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER